



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Favoriser le diagnostic non-invasif de l'endométriose

Question écrite n° 16100

### Texte de la question

M. Jérôme Guedj alerte Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les difficultés de diagnostic de l'endométriose. Cette pathologie gynécologique inflammatoire chronique, qui touche, en moyenne, une femme sur dix en France, se définit par la présence, hors de la cavité utérine, de tissu semblable à celui de la muqueuse de l'utérus, appelé endomètre. Elle peut provoquer des douleurs intenses qui engendrent de la fatigue, des symptômes de dépression ou d'anxiété. Elle est aussi la première cause d'infertilité en France. Malgré sa haute prévalence parmi la population féminine, l'endométriose a longtemps été invisibilisée au sein des corps professionnels mais aussi de l'opinion publique, ce qui contribue à expliquer le retard significatif dans la recherche scientifique sur le sujet. Notamment, le diagnostic de cette pathologie représente souvent un véritable chemin de croix pour des personnes en souffrance chronique. À ce jour, un examen gynécologique clinique est souvent nécessaire pour orienter la prescription d'une échographie ou d'une IRM. Il peut inclure un toucher vaginal ou rectal, qui peuvent se révéler utiles avant une prise en charge chirurgicale, notamment afin de préciser la nature ou l'anatomie des lésions. Évidemment, ces procédures sont extrêmement invasives et lourdes psychologiquement pour les personnes concernées. Ainsi, en juillet 2023, la Haute Autorité de santé (HAS) s'est autosaisie afin d'évaluer le dispositif de test diagnostique salivaire Endotest. Au vu des résultats, la HAS s'est prononcée, le 8 janvier 2024, en faveur de l'intégration de l'outil au forfait innovation pour permettre un accès précoce à certaines assurées. Dans ce contexte, il souhaite savoir quelles sont les mesures du Gouvernement en faveur d'un meilleur diagnostic de l'endométriose et, plus largement, d'une meilleure prise en compte des conditions sanitaires et médicales des femmes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jérôme Guedj](#)

**Circonscription :** Essonne (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16100

**Rubrique :** Maladies

**Ministère interrogé :** [Travail, santé et solidarités](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 mars 2024](#), page 1779

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)